

les buts recherchés au début de ce dossier, il faut aller à la source des pouvoirs juridiques, soit le Politique. Il faut faire pression dans les médias et soulever la masse électorale pour obtenir l'attention du gouvernement québécois. Des réalisations cinématographiques du type de *Nestor et les oubliés* de Benoit Pilon ou la télésérie *Les orphelins de Duplessis* qui fut diffusée à Radio-Canada sont de bons exemples pour atteindre le public. Il faut vous exposer. Le seul problème qui vous fait obstacle est le temps et le désir du gouvernement d'éviter toute dépense économique. Malheureusement, la voie juridique ne peut forcer les buts que vous recherchez.